



No de résolution
ou annotation

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité Régionale de Comté la Vallée-du-Richelieu


PROVINCE DE QUEBEC

AVIS DE CONVOCATION

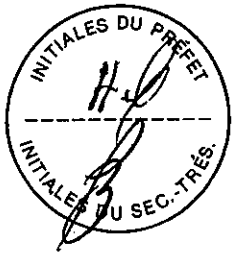
Messieurs: Honorius Charbonneau, préfet
André-Guy Trudeau, préfet suppléant
Ferdinand Borremans, conseiller
Julien Bussière, conseiller
Michel Chapdelaine, conseiller
Marcel Dulude, conseiller
Marcel Edoin, conseiller
René Gendron, conseiller
Marcel Lacoste, conseiller
Jacques Martin, conseiller
Yves Ménard, conseiller
Bertrand Poulin, conseiller
Jean Tanguay, conseiller
Frédéric Trépanier, conseiller
Wildor Vigeant, conseiller

Avis spécial vous est donné, par le soussigné, Pierre Bélanger, secrétaire-trésorier, qu'une séance spéciale du Conseil de la Municipalité régionale de comté La Vallée-du-Richelieu est convoquée par les présentes, par moi, pour être tenue au bureau de la Municipalité régionale de comté, au 630, rue Richelieu, à Beloeil, le samedi 30 novembre 1985, à 9h00 et qu'il sera pris en considération les sujets suivants, savoir:

1. Constatation de l'avis de convocation
2. Etude des avis relatifs à la P.P.A.
3. Affaires publiques
4. Levée de l'assemblée


Pierre Bélanger
secrétaire-trésorier

Donné ce vingt-deuxième jour de novembre mil neuf cent
quatre-vingt-cinq.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité Régionale de Comté la Vallée-du-Richelieu

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE SPECIALE DE LA M.R.C. LA
VALLEE-DU-RICHELIEU, TENUE AU SIEGE SOCIAL DE LA M.R.C.,
AU 630 RUE, RICHELIEU, A BELOEIL, SAMEDI 30 NOVEMBRE
1985, A 9H00.

Etaient présents:

Monsieur Honorius Charbonneau, préfet
Monsieur André-Guy Trudeau, préfet suppléant
Monsieur Ferdinand Borremans, conseiller
Monsieur Julien Bussière, conseiller
Monsieur Michel Chapdelaine, conseiller
Monsieur Marcel Edoin, conseiller
Monsieur Marcel Dulude, conseiller
Monsieur René Gendron, conseiller
Monsieur Marcel Lacoste, conseiller
Monsieur Jacques Martin, conseiller
Monsieur Yves Ménard, conseiller
Monsieur Jean Tanguay, conseiller
Monsieur Frédéric Trépanier, conseiller
Monsieur Wildor Vigeant, conseiller

Etait absent:

Monsieur Bertrand Poulin, conseiller

ITEM 1. CONSTATATION DE L'AVIS DE CONVOCATION

Je, Pierre Bélanger, secrétaire-trésorier, certifie sous serment que, avis spécial a été signifié par écrit d'autre part à:

Messieurs Honorius Charbonneau, préfet, André-Guy Trudeau, préfet suppléant, messieurs les conseillers Marcel Edoin, Ferdinand Borremans, Jacques Martin, Michel Chapdelaine, Julien Bussière, Marcel Dulude, René Gendron, Marcel Lacoste, Yves Ménard, Bertrand Poulin, Jean Tanguay, Frédéric Trépanier et Wildor Vigeant.

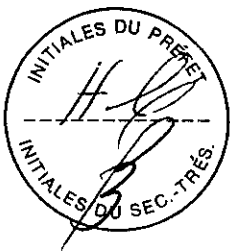
en leur faisant parvenir à chacun d'eux à leurs places d'affaires respectives ou domiciles respectifs selon le cas, en déposant une copie au bureau de poste de Beloeil, sous enveloppe recommandée, les frais de poste étant payés d'avance, entre 16h00 et 17h00, le vingt-deuxième jour du mois de novembre mil neuf cent quatre-vingt-cinq.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce trentième jour de novembre mil neuf cent quatre-vingt-cinq.

ITEM 2. ETUDE DES AVIS RELATIFS A LA P.P.A.

Les membres du Conseil entreprennent l'étude des avis des municipalités et organismes face à la Proposition Préliminaire d'Aménagement à partir du document "Synthèse des avis sur la P.P.A.".

Les membres ont également en main les documents suivants:



No de résolution
ou annotation

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité Régionale de Comté la Vallée-du-Richelieu

- les dix-huit avis des municipalités et organismes;
- les procès-verbaux du Comité consultatif d'aménagement pour les assemblées du 28 octobre 1985, 30 octobre 1985, 4 novembre 1985, 11 novembre 1985 et 18 novembre 1985.

De plus, une feuille de corrections, relativement au document-synthèse, est également déposé. Ces corrections, réalisées par la M.R.C., touchent la position de Carignan.

Les membres du Conseil conviennent d'étudier les AVIS en suivant les étapes du document-synthèse.

- Loi 125:

Aucune modification est proposée par le Conseil.

- Aspect régional:

Messieurs Ménard et Tanguay demandent que la P.A. tienne plus compte de l'impact de l'éventuelle politique de "libre échange" avec les Etats-Unis.

Monsieur Tanguay souligne que Chambly vise à faire du parc industriel, un parc de sous-traitance pour l'automobile et cet aspect devrait être souligné dans la P.A.

Monsieur Ménard souligne que la P.A. devrait mettre plus d'emphase sur le corridor 112 - A-10.

- Finalités:

Les membres du Conseil soulignent que c'est suite à l'analyse de l'ensemble du document qu'il sera possible de prioriser les finalités, principalement pour la dernière qui se présente sous forme d'option.

- Urbain:

Un long débat s'engage sur le mode de reconnaissance du développement résidentiel tant en zone blanche, qu'en zone verte.

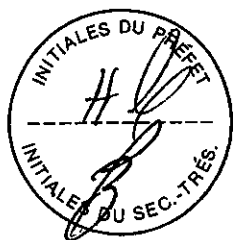
On étudie la pertinence ou non de permettre l'extension des zones blanches seulement là où les deux services (aqueduc et égoût) seront réalisés.

Le Conseil est d'accord pour limiter l'implantation résidentielle en zone verte, en faisant une distinction entre les rangs et les rues à caractère résidentiel.

Le Conseil appuie la demande d'extension de Saint-Bruno-de-Montarville.

En ce qui concerne la demande de Saint-Basile-le-Grand, le Conseil n'a pas d'objection majeure mais demande toutefois plus de précisions, quant à la superficie nécessaire, avant de se prononcer.

Au niveau d'Otterburn Park, le Conseil souhaite plus de précisions de la part de la ville. Monsieur Lacoste demande d'avoir des informations précises quant au potentiel agricole des terres vers les limites de Saint-Mathias.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité Régionale de Comté la Vallée-du-Richelieu

Concernant la ville de Carignan, monsieur Ménard présente à nouveau la position de sa municipalité. De son côté le directeur général présente la situation de Carignan face au secteur Sud. Puisque le Comité "ad hoc", formé pour étudier la question, n'a pu se réunir, les membres du Conseil décident de reporter l'analyse des demandes de la ville de Carignan à la prochaine séance du Conseil, séance au cours de laquelle le Comité devra faire rapport.

Au niveau commercial le Conseil souscrit aux demandes de la ville de Saint-Bruno-de-Montarville. De son côté, monsieur Tanguay souligne que la ville de Chambly retire sa demande de reconnaissance d'un secteur commercial aux abords de l'autoroute 35. L'étude des demandes de la ville de Carignan est reportée.

Relativement à l'aspect industriel, le Conseil est d'accord pour reconnaître les demandes de Saint-Mathieu-de-Beloeil et de Chambly. Monsieur Bussière souligne que la ville de Beloeil demande que la P.A. reconnaisse la zone industrielle, au nord de l'autoroute 20, comme une affectation industrielle, sans pour autant qu'elle soit toute incluse en zone blanche. Le Conseil est en accord avec une telle demande.

En ce qui concerne la reconnaissance d'un pôle régional de services. Le Conseil est partagé sur cette question, et souligne que la P.A. doit au départ reconnaître les acquis.

Monsieur Bussière souligne que la P.A. pourrait faire une distinction entre les établissements régionaux à caractère administratif et les établissements régionaux offrant des activités à caractère régional. Des éclaircissements doivent être apportés au niveau de la P.A. sur ce sujet.

. Naturel:

Sur l'ensemble du dossier les membres du Conseil appuient les positions exprimées dans le document-synthèse.

Monsieur Ménard demande au directeur général s'il existe des règlements relativement à l'entretien des installations septiques.

On demande également, au niveau des pesticides, à ce que l'U.P.A. soit plus spécifique dans ses demandes. Quant aux produits toxiques le problème d'entreposage relié à l'agriculture persiste.

. Agricole:

Sur le plan agro-alimentaire la M.R.C. se doit de manifester son intérêt, sans pour autant être spécifique quant aux sites possibles d'implantation.

Etant donné l'heure avancée, les membres conviennent de poursuivre l'étude du dossier lors d'une séance spéciale qui doit être convoquée pour le 19 décembre 1985.



No de résolution
ou annotation

85-741

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité Régionale de Comté la Vallée-du-Richelieu

Monsieur le Préfet demande au directeur général de faire les convocations qui s'imposent.

ITEM 3. AFFAIRES PUBLIQUES

Aucune question n'est soulevée de la part de l'assemblée.

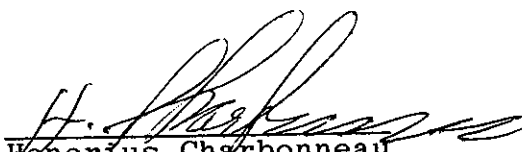
ITEM 4. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSE PAR Monsieur Julien Bussière
APPUYE PAR Monsieur Marcel Lacoste

ET RESOLU QUE l'assemblée soit et est levée.

Il est 14h45.


Pierre Bélanger
secrétaire-trésorier


Honorius Charbonneau
préfet



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité
Régionale de Comté la Vallée-du-Richelieu**

PROVINCE DE QUEBEC
AVIS DE CONVOCATION

Messieurs: Honorius Charbonneau, préfet
André-Guy Trudeau, préfet suppléant
Ferdinand Borremans, conseiller
Julien Bussière, conseiller
Michel Chapdelaine, conseiller
Marcel Dulude, conseiller
Marcel Edoin, conseiller
René Gendron, conseiller
Marcel Lacoste, conseiller
Jacques Martin, conseiller
Yves Ménard, conseiller
Bertrand Poulin, conseiller
Jean Tanguay, conseiller
Frédéric Trépanier, conseiller
Wildor Vigeant, conseiller

Avis spécial vous est donné, par le soussigné, Pierre Bélanger, secrétaire-trésorier, qu'une séance spéciale du Conseil de la Municipalité régionale de comté Vallée-du-Richelieu est convoquée par les présentes, par moi, pour être tenue au bureau de la Municipalité régionale de comté, au 630, rue Richelieu, à Beloeil, le jeudi 19 décembre 1985, à 20h00 et qu'il sera pris en considération les sujets suivants, savoir:

1. Constatation de l'avis de convocation
2. Adoption des procès-verbaux
 - 2.1 séance spéciale du 21 novembre 1985
 - 2.2 séance régulière du 27 novembre 1985
 - 2.3 séance spéciale du 30 novembre 1985